FACTURATION ELECTRONIQUE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	La réforme de la facturation électronique obligatoire va transformer en profondeur vos processus de facturation. Toutes les entreprises qui émettent et qui reçoivent des factures sont concernées.
PUBLIC	Toutes les entreprises assujetties à la TVA
PRE-REQUIS	Avoir des notions de comptabilité.
EVALUATION	Attestation de fin de formation. QCM en fin de formation pour valider les connaissances.
METHODES	
MOYENS SPECIFIQUES	
FORMATEUR(S)	Monsieur Mathis GUYON

PROGRAMME

Durée : 4 heure(s) sur 1 jour(s)

S'APPROPRIER LES CONTOURS DE LA REFORME ET LES OBLIGATIONS POUR L'ENTREPRISE

- Facturation électronique, de quoi parle-t'on ?
- Quels impacts pour mon entreprise ?
- Réception et émission de factures, quelles sont mes nouvelles obligations ?
- Qu'en est-il pour les clients, les fournisseurs et le logiciel de facturation ?

ANTICIPER SEREINEMENT POUR METTRE L'ENTREPRISE EN CONFORMITE

- Pourquoi ne pas improviser ?
- Quelles sont les étapes à suivre pour éviter les erreurs ?
- L'entreprise doit-elle passer obligatoirement par une plate-forme agréée

(Date de mise à jour : 08/12/2026)